

FICHE TECHNIQUE

Dawn Prestinap Abricot 7 kg 7.71829.100

Informations générales

Dénomination légale: nappage abricot à chaud concentré, aromatisé à l'abricot
Description du produit: produit gélifié aromatisé à l'abricot
Application: Ajouter 40 à 60% d'eau ou de jus de fruit au nappage. Faire chauffer jusqu'à ébullition. Etaler sur la tarte à l'aide d'un pinceau. Lorsque la dilution et le mode d'utilisation sont respectées, le nappage est conçu pour tenir 24H sur une tarte aux fruits dans un réfrigérateur à 4°C.

Liste des ingrédients

sucré, eau, sirop de glucose-fructose, purée d'abricot 5 %, gélifiant (pectine amidée), arôme, acidifiants (acide citrique, citrate tripotassique), affermissant (diphosphate disodique), conservateur (sorbate de potassium).

Composition

Ingrédient	Description	E-Nr.	Source
sucré			betterave, canne à sucre
eau			minéral
sirop de glucose-fructose			blé
purée d'abricot, 5 %			abricot
gélifiant	pectine amidée	E440ii	pomme, agrumes
arôme			synthétique
acidifiants	acide citrique, citrate tripotassique	E330, E332ii	synthétique
affermissant	diphosphate disodique	E450i	synthétique
conservateur	sorbate de potassium	E202	synthétique

FICHE TECHNIQUE

Dawn Prestinap Abricot 7 kg 7.71829.100

Informations nutritionnelles

Données nutritionnelles pour 100 g de produit

Nutriment	Valeur	Unité
Énergie	1.090	kJ
Énergie	257	kcal
Matières grasses	0,01	g
Dont acides gras saturés	0,01	g
Glucides	63	g
dont sucres	55	g
Fibres alimentaires	1,2	g
Protéines	0,08	g
Sel	0,16	g

Allergènes

+ = Présent, - = Absent, ? = Peut contenir des traces

Allergène	Valeur	Source
Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées), et produits à base de ces céréales	-	
Blé	-	
Épeautre	-	
Kamut	-	
Seigle	-	
Orge	-	
Avoine	-	
Crustacés et produits à base de crustacés	-	
Oeufs et produits à base d'oeufs	-	
Poissons et produits à base de poissons	-	
Arachides et produits à base d'arachides	-	
Soja et produits à base de soja	-	
Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)	-	
Fruits à coque, à savoir: amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de Macadamia ou du Queensland, et produits à base de ces fruits	-	
Amande	-	

FICHE TECHNIQUE

Dawn Prestinap Abricot 7 kg 7.71829.100

Noisettes	-	
Noix	-	
Noix de cajou	-	
Noix de pécan	-	
Noix du Brésil	-	
Pistaches	-	
Noix de Macadamia / Noix du Queensland	-	
Céleri et produits à base de céleri	-	
Moutarde et produits à base de moutarde	-	
Graines de sésame et produits à base de graines de sésame	-	
Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total	-	
Lupin et produits à base de lupin	-	
Mollusques et produits à base de mollusques	-	

Information sur les régimes alimentaires

Régimes	Aptitude
Coeliaques	oui
Halal	oui
Kosher	oui
Intolérance au lactose	oui
Vegans	oui
Végétariens	oui
Certificat Kosher	oui
Certificat Halal	oui

Paramètres sensoriels

Saveur: Abricot
Odeur: Abricot
Couleur: Orange
Texture: Pâte

Paramètres microbiologiques

Paramètres	Objectif	Minimum	Maximum	Méthode
Levures			100/G	
Moisissures			100/G	
Bactéries coliformes			10/G	
Levures osmophiles			5000/G	

FICHE TECHNIQUE

Dawn Prestinap Abricot 7 kg 7.71829.100

Paramètres chimiques/physiques

Paramètres	Objectif	Minimum	Maximum	Méthode
pH	3,4	3,2	3,6	
Brix	66	64	68	

Informations réglementaires

Législation alimentaire Directives / Règlement:

Règlement (CE) 1333/2008 (Additifs alimentaires)

Règlement (UE) 231/2012 (spécifications pour les additifs alimentaires)

Règlement (UE) 1169/2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires

Règlement (CE) 1334/2008 (arômes)

Contaminants:

Le contenu de certains contaminants correspond aux exigences du règlement (CE) 1881/2006 portant (teneurs maximales pour certains contaminants) et ses modifications

Résidus de pesticides:

Le produit est conforme au Règlement (CE) 396/2005, 178/2006 et 149/2008 (teneurs maximales en résidus de pesticides) et ses modifications

Matériaux au Contact Alimentaire:

Les matériaux d'emballage correspondent aux exigences du règlement (CE) 1935/2004, le règlement (CE) 2023/2006 et du règlement (UE) 10/2011 pour les matières plastiques et leurs modifications

Déclaration OGM

Ce produit ne sera pas soumis à l'étiquetage comme prévu à l'article 13 du règlement (CE) n ° 1829/2003 et 1830/2003 sur les aliments génétiquement modifiés et les aliments du 22 Septembre 2003. Cette déclaration est basée sur la documentation du FOURNISSEUR de la source des ingrédients indiqués, complétée par d'autres données le cas échéant.

Instructions de stockage et durée de vie

Conditions de stockage: Conserver de préférence dans un endroit frais et sec

Durée de conservation 12 Mois

Informations d'emballage

Emballage primaire: Seau 7 KG